

*Environnement*

semble de la surface disponible. Bien que cela soit moins évident, les données recueillies tendent à montrer que certains types d'appartement conviennent mieux à certaines étapes de l'existence. C'est ainsi que les appartements conviendraient mieux aux adultes célibataires et aux personnes âgées, alors que les maisons unifamiliales répondraient mieux aux besoins des familles.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet, je préciserai que les recherches effectuées par le gouvernement sur le milieu urbain dépassent le cadre de l'unité de logement et du secteur résidentiel. Ainsi, en tenant compte de l'approche sectorielle et non coordonnée jusque-là adoptée en matière de planification des espaces ouverts dans un grand nombre de localités canadiennes, on a mis au point un ensemble de directives en matière de planification de l'espace ouvert en milieu urbain, lesquelles ont été largement diffusées par le ministère des Affaires urbaines, de concert avec l'Association canadienne des loisirs/parcs. Des directives ont donc été formulées pour la sélection d'endroits et la planification relative à l'utilisation de toute une gamme d'espaces ouverts allant des petits parcs isolés jusqu'aux terrains de jeux de quartier, aux terrains de sports des localités et aux zones de préservation écologique régionale. Ces directives soulignent certains facteurs qui devraient être pris en considération lors de la mise en valeur de secteurs d'espaces ouverts et qui sont: l'étendue et la répartition de ces secteurs, la fréquence et le degré de leur utilisation, leur composition socio-démographique ainsi que leurs traits naturels dominants.

La nécessité d'offrir un meilleur environnement aux enfants qui doivent vivre dans un milieu urbain en évolution rapide a incité le gouvernement à effectuer certains travaux. Le service consultatif de la SCHL concernant l'environnement des enfants a été institué voici quatre ans pour fournir des renseignements au sujet des garderies de jour offrant des activités créatrices, ainsi qu'au sujet des installations et des terrains de jeux dans les projets d'ensembles résidentiels. A plus long terme, le ministère des Affaires urbaines s'est associé à l'Université de Toronto et à l'Hôpital des enfants malades de cette ville pour mener à bien son programme de recherches intitulé «L'enfant dans la ville». L'équipe de travail de ce projet étudie actuellement comment la santé, les possibilités d'épanouissement et de développement ainsi que le bien-être des enfants sont affectés par le milieu physique des villes ainsi que par les changements sociaux qui s'y produisent.

● (1742)

L'importance de la participation du public à une planification urbaine efficace n'a pas été non plus négligée. Il a été amplement reconnu que le fait que des citoyens puissent exprimer leurs besoins et faire connaître les priorités de leurs collectivités peut rendre les projets d'urbanisme plus conformes aux aspirations des gens, augmenter leur sens civique et réduire leurs sentiments d'impuissance et de coupure vis-à-vis de l'État. Le ministère des Affaires urbaines procède donc actuellement à des recherches pour déterminer le genre de circonstances et la gamme de techniques qui permettraient une participation plus active des citoyens au processus décisionnel en milieu urbain.

On a examiné les problèmes que sous-entend l'organisation de l'expansion urbaine sous plusieurs points de vue. Étant donné qu'un nombre croissant de Canadiens ont décidé d'habi-

ter et souvent de travailler à l'extérieur des secteurs traditionnellement concentrés des villes, le secteur commercial d'un grand nombre de centres urbains canadiens a connu un déclin physique, social et économique. A cause de ce déclin, le ministère a commencé à examiner les diverses possibilités qui s'offrent pour revitaliser le centre des villes et il a notamment mené une étude pour déterminer comment on peut maintenir l'élément résidentiel dans le centre des villes.

Un autre problème urgent des centres urbains provient de la demande accrue de logements convenables et de la baisse constante du stock de terrains viabilisés. Afin de préserver les terres agricoles tout en fournissant plus de logements, le ministère a commencé à examiner la possibilité de favoriser une expansion accrue dans les secteurs résidentiels existants grâce à la construction de logements supplémentaires qui utiliseraient les infrastructures et les services déjà en place.

L'étude des causes et des conséquences de l'expansion urbaine est souvent menée de concert avec les provinces. La prolifération urbaine, qui se caractérise par un petit nombre de municipalités isolées, le développement linéaire et de vastes secteurs ruraux à faible densité démographique, peut empiéter sur les terres agricoles productives, donner lieu à une utilisation excessive de l'automobile, détruire les parcs naturels et grever les finances publiques. Le ministère, de concert avec la province du Nouveau-Brunswick, est donc en train de mener une étude complète de l'ensemble des coûts et avantages financiers, sociaux et écologiques de la prolifération urbaine pour les gouvernements et les habitants du Nouveau-Brunswick. On espère que l'étude débouchera de nouvelles possibilités de politique et permettra d'imaginer de nouveaux modes d'établissements résidentiels susceptible de convenir à la province.

Dans la même veine, le gouvernement fédéral et la Saskatchewan ont convenu récemment d'appuyer conjointement des projets en vue d'étudier l'expansion urbaine autour de Regina, de Moose Jaw, de Saskatoon et de Prince-Albert. Les études porteront sur toutes sortes de questions, notamment l'utilisation des terres agricoles, la prolifération urbaine, l'expansion des petites localités, le logement et les services régionaux.

Dernier élément, mais non le moindre: les recherches entreprises sur un aspect fort vaste de l'environnement urbain, soit la mise au point de profils de la qualité de la vie pour les villes canadiennes. On travaille actuellement à l'élaboration de profils statistiques de la santé, de l'éducation, du travail, des loisirs, du logement, des revenus, etc. de la vie des citoyens dans les agglomérations grandes et moyennes du Canada. Sont également mesurées les différences entre les services urbains fournis par les différentes villes, comme les soins de la santé, les services de police et d'incendie, les installations récréatives et la câblodistribution. Afin de sensibiliser le public et de provoquer un débat sur la question de la qualité de la vie, certains résultats concernant les régions métropolitaines du pays ont été publiés sous le titre «Urban Indicators: Quality of Life Comparisons in Canadian Cities».

Mise à part certaines conclusions intéressantes, mais quelque peu frivoles, comme de savoir quelle ville est la plus cultivée ou la mieux éduquée, l'élaboration de profils sur la qualité de la vie des centres urbains sert des objectifs plus sérieux qui s'inscrivent dans une politique de développement, notamment: recenser les lacunes dans les services et l'infras-